



**Université d'Ottawa – University of Ottawa**  
Faculté de génie – Faculty of Engineering

**Orientation à l'intention des nouveaux employés - (sauf laboratoire)**

*Veillez retourner le formulaire dûment rempli au secrétariat administratif de votre département / école.*

1. Le numéro de téléphone d'urgence de l'université d'Ottawa est le \_\_\_\_\_
2. L'extincteur d'incendie se trouve \_\_\_\_\_. En cas d'incendie, tirez la manette du poste manuel d'alarme d'incendie qui se trouve \_\_\_\_\_. Composez le 5411 pour avvertir le service de la protection, qui eux contacteront les services d'urgence concernés.
3. Un plan d'évacuation, indiquant les routes principales et alternatives d'évacuation de l'édifice est affiché \_\_\_\_\_. *(Il est très important que vous vous familiarisiez avec ces routes.)*
4. La trousse de premiers soins la plus près se trouve \_\_\_\_\_ et le secouriste désigné le plus près se trouve \_\_\_\_\_. La liste des secouristes de l'édifice est affichée \_\_\_\_\_.
5. **Tous les accidents, incidents et maladies professionnelles doivent être signalés en utilisant le « Rapport d'accident, d'incident ou de maladie professionnelle » de l'université d'Ottawa au service des ressources humaines et au gestionnaire des installations.** Les formulaires sont disponibles au \_\_\_\_\_ ou via le web à l'adresse suivante :  
[http://www.hr.uottawa.ca/files/forms/leave/accident\\_incident\\_report.pdf](http://www.hr.uottawa.ca/files/forms/leave/accident_incident_report.pdf)
6. Tous les employés doivent réussir la formation SIMDUT offerte par le le bureau de la gestion du risque, de l'environnement et de la santé-sécurité au travail. L'horaire des cours est disponible à l'adresse suivante : [http://www.uottawa.ca/services/sesst/whmis\\_online.htm](http://www.uottawa.ca/services/sesst/whmis_online.htm)
7. Mon représentant au sein du Comité sectoriel de santé et sécurité au travail est \_\_\_\_\_. La liste de tous les membres est disponible sur la page web de la faculté, à l'adresse suivante : [http://www.uottawa.ca/services/sesst/ohs\\_members.htm](http://www.uottawa.ca/services/sesst/ohs_members.htm)
8. L'agent de la gestion du risque de la faculté est \_\_\_\_\_ du bureau de la gestion du risque, de l'environnement et de la santé-sécurité au travail. Vous trouverez ce renseignement à cette adresse web : [http://www.engineering.uottawa.ca/fr/health\\_safety/view/emergency\\_contact\\_information](http://www.engineering.uottawa.ca/fr/health_safety/view/emergency_contact_information)
9. Visitez la page web de la faculté : <http://www.engineering.uottawa.ca/fr/> et celle du bureau de la gestion du risque, de l'environnement et de la santé-sécurité au travail : <http://www.uottawa.ca/services/sesst/index.htm> pour de plus amples renseignements.

*J'ai lu et je comprends les directives ci-dessus. Les règlements et procédures qui régissent à l'université la santé et la sécurité sont aussi publiés sur le site web de l'université, à l'adresse suivante :*  
<http://web5.uottawa.ca/admingov/reglements-methodes.html>

**Employé(e) / Étudiant(e) :** NOM \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Superviseur(e) :** NOM \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date